

provenaient de sociétés canadiennes et \$8 millions de sociétés étrangères. Les sociétés canadiennes ont également déclaré \$63 millions en primes souscrites hors du Canada.

Les chiffres préliminaires, sous réserve de modifications, indiquant les résultats des opérations effectuées au Canada en 1973 par les compagnies d'assurances et les sociétés de secours mutuels enregistrées auprès du Département des assurances à Ottawa, ont été compilés à partir des états financiers annuels soumis au Département.

Dans le cas des compagnies d'assurance-vie, le montant net de l'assurance-vie souscrit au Canada durant 1973 était de \$19,407 millions, soit une augmentation de \$1,841 millions ou 10% sur 1972. De cette somme, \$11,092 millions représentaient des assurances individuelles et \$8,315 millions des assurances collectives. Le montant net de l'assurance-vie en cours au Canada au 31 décembre 1973 était de \$153,544 millions, soit une augmentation de \$17,139 millions (13%) par rapport à la fin de 1972. De cette somme, \$72,570 millions représentaient des assurances individuelles et \$80,974 millions des assurances collectives. Les compagnies canadiennes figuraient pour \$109,510 millions, les compagnies britanniques pour \$7,671 millions et les compagnies étrangères pour \$36,363 millions.

Le revenu net touché en primes par les compagnies d'assurance-vie au Canada en 1973 était de \$1,631 millions et la valeur nette des rentes de \$962 millions (y compris les montants reçus des assurés pour des caisses séparées). Les chiffres correspondants pour 1972 étaient de \$1,511 millions et \$743 millions respectivement.

Dans le cas des sociétés de secours mutuels, le montant net de l'assurance-vie en cours au Canada au 31 décembre 1973 était de \$1,566 millions, soit une augmentation de \$107 millions (7%) par rapport à 1972. Les sociétés canadiennes figuraient pour \$1,344 millions et les sociétés étrangères pour \$222 millions.

19.3.2 Assurance incendie et risques divers

Le montant des primes directes souscrites au Canada en 1972 pour l'assurance sur les biens, l'assurance automobile, l'assurance contre les accidents personnels et la maladie, l'assurance responsabilité et toutes autres formes d'assurance risques (exception faite de l'assurance maritime) s'élevait à \$2,791 millions, dont 82% environ étaient souscrits par des compagnies à enregistrement fédéral. Le reste était souscrit par des compagnies à patente provinciale, dont un grand nombre d'entreprises mutuelles paroissiales, municipales, de comté et agricoles, par Lloyd's et par des bureaux d'assurances des administrations provinciales.

À la fin de 1972, il existait 358 compagnies (125 canadiennes, 50 britanniques et 183 étrangères) autorisées par le Département fédéral des assurances à offrir des assurances autres que l'assurance-vie. De ce nombre, 105 étaient des compagnies d'assurance-vie qui offraient également des assurances contre les accidents personnels et la maladie.

Le revenu net provenant des primes des compagnies à enregistrement fédéral est passé d'un peu moins de \$4 millions en 1880 à \$2,251 millions en 1972. Une analyse des primes et des sinistres réalisés par catégorie d'assurance (y compris l'assurance maritime) figure au tableau 19.34, et par province au tableau 19.35.

L'actif des compagnies canadiennes d'assurance incendie et risques divers à l'échelle mondiale s'établissait à \$1,920 millions à la fin de 1972. Les avoirs des compagnies britanniques provenant de leurs opérations au Canada, en dépôt chez le Receveur général ou placés en fiducie s'élevaient à \$412 millions et ceux des compagnies étrangères à \$1,100 millions. En outre, l'actif sous le contrôle de l'Agent en chef au Canada s'établissait à \$181 millions pour les compagnies britanniques et à \$272 millions pour les compagnies étrangères. Les principales catégories d'actif et de passif pour 1971 et 1972 sont données au tableau 19.36.

La note d'assurance au Canada au cours des 10 dernières années s'est échelonnée entre une perte de \$67 millions en 1963 et un gain de \$51 millions en 1967. La perte en 1972 s'est chiffrée à près de \$63 millions.

Statistique préliminaire pour 1973. (Voir tableau 19.37.) Les primes nettes d'assurance sur les biens souscrites au Canada en 1973 s'élevaient à \$666 millions, soit une augmentation de \$80 millions (14%) par rapport à 1972. Le montant net des primes acquises en 1973 s'établissait à \$635 millions et celui des sinistres réalisés à \$437 millions, ce qui représente un coefficient de sinistre de 69%. Le coefficient pour 1972 était de 62%. Les primes nettes d'assurance automobile souscrites au Canada en 1973 se situaient à \$1,081 millions, soit une augmentation de \$100 millions (10%) comparativement à 1972. Le montant net des primes acquises en 1973